



1- L'enseignement de la grammaire et du vocabulaire

Un enseignement effectif

Aux cycles 2 et 3 : chaque jour et au moins 3h par semaine
 Au collège : au moins 1h30 par semaine
 Cette fréquence s'accompagne d'une vigilance constante en matière de qualité de l'expression orale et écrite

Un enseignement régulier et explicite

Un enseignement structuré et progressif

2- Les démarches pédagogiques

En grammaire

Une pratique d'exercices quotidienne
 Des activités d'observation puis d'entraînement et de réinvestissement
 Des temps d'appropriation individuels et des temps collectifs

Démarche de la récurrence et de la répétition

Approche ritualisée
 Repose sur la mémorisation, la restitution, l'automatisation

La leçon de grammaire : 4 étapes fondamentales

Observation et manipulation
 Structuration et formulation de règles
 Consolidation
 La multiplicité des exercices d'entraînement permet d'automatiser les mécanismes acquis
 Évaluation

Le travail sur un corpus engage l'élève à (activités de manipulation et de classement)

dégager une régularité
 identifier la notion à partir de l'observation

Le travail en lien avec la lecture et l'écriture

permet une vigilance orthographique
 mobilise les acquis, les notions étudiées

En vocabulaire

Sens des mots, analyse de leur formation et polysémie s'il y a lieu
 Des séances courtes et quotidiennes d'enseignement de l'orthographe lexicale (travail de mémorisation des mots)
 Fiches pédagogiques à venir

3- La dictée

Un exercice quotidien

Pour consolider orthographe lexicale et orthographe grammaticale
 Une réflexion logique + une vigilance orthographique
 Des compétences précises, identifiées, sériées et annoncées par le PE

Des formes diverses

Auto-dictée
 Dictée de mots ou de phrases préparées
 Dictée raisonnée
 Dictée visant un contrôle des connaissances
 Etc.

4- L'évaluation

Évaluations nationales diagnostiques : en CE1 et en 6e
 Évaluation formative : selon l'objectif d'apprentissage, réflexion par le PE sur la nature des erreurs commises, sur leur importance et sur les critères d'évaluation qui en découlent
 Évaluation formatrice : associer les élèves dans le cadre d'une auto-évaluation

Enseignement de la GRAMMAIRE et du VOCABULAIRE : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française
 (note de service n° 2018-050 du 25-4-2018
 BO spécial n°3 du 26 avril 2018)